

**PROJET de la SEGPA du COLLEGE JEANNE D'ALBRET**  
**2017/2018**

La SEGPA est une structure regroupant 84 élèves (à la rentrée 2017) répartis en 7 divisions (une 6ème, 2 5èmes, 2 4èmes et 2 3èmes) intégrée dans le collège Jeanne d'Albret afin de scolariser des élèves en difficulté scolaire. Son projet fait partie de celui du collège avec lequel il doit se conjuguer de façon cohérente tout en répondant aux missions qui sont les siennes conformément au Projet Académique. La structure s'appuie, pour dispenser les divers enseignements, sur 4 professeurs d'école spécialisés, 3 professeurs d'atelier et des professeurs du collège pour certaines matières.

Une des vocations de la SEGPA étant l'orientation, nous disposons des données des 6 dernières années en ce domaine après la 3<sup>ème</sup> :

	Rentrée 2012	Rentrée 2013	Rentrée 2014	Rentrée 2015	Rentrée 2016	Rentrée 2017
CAP en LP public ou privé	67%	68%	61%	58%	65%	62,5%
EREA					4%	
CAP en Apprentissage	17%	10%	25%	22%	27%	25%
Établissement spécialisé- ULIS		16%	3,5%	8%	4%	6,25%
PRI		6%	3,5%	4%		
Lycée agricole - MFR						
École privée professionnelle- Vie active				4%		
2 <sup>nd</sup> e Pro				4%		
Déscolarisation en cours d'année	6%					
Sans Solution- Sans nouvelles	10%	0%	7%	4%		6,25%

On constate pour 2017 une diversité dans l'orientation des élèves avec une majorité d'élèves orientés en LP comme à l'accoutumée.

Pour l'année scolaire 2016/2017 trois grands axes seront retenus en cohérence avec les objectifs académiques et le projet d'établissement du Collège Jeanne d'Albret : le projet de l'élève et le projet de formation professionnelle; la maîtrise des compétences du socle commun; l'inclusion des élèves de Segpa dans les classes « ordinaires ». Nous devons donc répondre à ces trois questions :

- Comment envisager le projet de l'élève et rendre le collégien de SEGPA acteur de sa formation ?
- Comment permettre aux élèves la maîtrise maximale des compétences du socle commun ?
- Comment favoriser l'inclusion des élèves de la Segpa dans les classes « ordinaires » ?

<sup>35</sup>  
<sup>17</sup> **Premier axe : la préparation à l'accès à une formation professionnelle – Le projet de l'élève:**

« La scolarité en Segpa doit permettre aux élèves de se situer progressivement dans la perspective d'une formation professionnelle diplômante qui sera engagée à l'issue de la troisième.... Une aide à l'orientation

et à l'insertion est indispensable. Elle permet aux élèves de construire leur projet personnel » dit la Circulaire du 28/10/2015.

Une telle démarche sous entend une cohérence d'ensemble ainsi qu'un suivi et une organisation sur plusieurs années de manière à établir une progression adaptée à chaque élève. Cette progression devrait permettre aux divers membres de l'équipe de repérer les cas « d'élèves à risque » susceptibles soit d'effectuer des choix par défaut, soit de se retrouver sans solution à l'issue de la 3<sup>ème</sup>.

**L'objet de la SEGPA est donc de faire émerger, à terme, pour chaque jeune, un projet de formation professionnelle, cohérent et réaliste, dont il est véritablement le responsable et l'acteur.**

On s'attachera donc à **donner du sens à la formation** que les élèves doivent construire au cours de leur scolarité. Le jeune a besoin de comprendre le sens de son travail pour pouvoir y consentir des efforts, il a besoin d'y réussir pour retrouver sa confiance et persévérer.

Dans ce cadre, les objectifs visés seront :

<b>P1 : Permettre aux élèves de comprendre les enjeux de leur orientation afin de définir un projet cohérent et réaliste :</b>	
<i>Moyens :</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rencontres et bilans avec la COPsy, mise en place d'une fiche « visite » chez la COP.</li> <li>- Lien entre la COP et les PLP responsables de l'orientation en 3<sup>ème</sup>.</li> <li>- Mise en place d'un « classeur projet » dans le cadre du Parcours Avenir.</li> <li>- Découverte des métiers ( à travers l'histoire)</li> </ul>
<i>Critères indicateurs :</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisations des rencontres diverses, visites ou pas.</li> <li>- Exploitation de ces rencontres et visites.</li> <li>- Nombre et qualités des visites chez la COPsy : intervention de la COP dès la 4<sup>ème</sup> et en 3<sup>ème</sup>.</li> </ul>
<b>P2 : Connaître les différentes orientations et développer la liaison SEGPA-LP :</b>	
<i>Moyens :</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Visites des LP avec des PLP et des PE (si possible) et mini-stages.</li> <li>- Interventions des CFA.</li> <li>- Visites diverses : Educado....</li> <li>- Stages d'initiation (4<sup>ème</sup>) et d'application (3<sup>ème</sup>) en entreprise + visites des professeurs.</li> <li>- Partenariat avec une association (100 000 Entrepreneurs) ?</li> </ul>
<i>Critères, indicateurs :</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre et variété des orientations.</li> <li>- Nombre et fréquence des visites</li> <li>- Mesure de l'intérêt des élèves au retour.</li> </ul>
<b>P3 : Développer la conduite citoyenne :</b>	

<i>Moyens :</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lutter contre les incivilités et l'absentéisme scolaire.</li> <li>- Mise en place effective de l'heure de vie de classe.</li> <li>- Travail sur le règlement de classe.</li> <li>- Participation aux actions du CESC ou de prévention.</li> <li>- Responsabilisation des délégués par leur implication accrue.</li> <li>- Mise en place d'une cellule de veille Segpa pour le suivi des élèves avec partenaires de la Segpa. (COP, AS, service médical, CPE)</li> </ul>
<i>Critères, indicateurs :</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Baisse des absences</li> <li>- Nombre de retenues, de sanctions en général</li> <li>- Propreté des locaux et dégradations: rapport des agents.</li> </ul>

<sup>35</sup>/<sub>17</sub> **Second axe : la maîtrise des compétences du socle commun :**

- Nous travaillons à la mise en place d'un livret d'évaluation fondé sur le Socle Commun de Compétences qui permettra à terme de renseigner le Livret Personnel de Compétences en fin de 3ème.
- La spécificité des élèves de SEGPA les positionne entre le Palier 1 à l'entrée en SEGPA et au-delà du Palier 2 en fin de 3<sup>ème</sup>. L'obtention du CFG implique la maîtrise de la majorité des compétences du Palier 2. Dans ce cadre, les objectifs visés seront :

<b>L1 : Renforcer le travail en équipe pluridisciplinaire (PE, PLC, PLP) :</b>	
<i>Moyens :</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réunion communes et partage d'informations avec les PLC.</li> <li>- Utilisation accrue et partagée de l'application Web-Ash.</li> <li>- Participation à des projets pluridisciplinaires communs : séjours divers , projets Divers (6èmes : inclusion en EPS ; .....)</li> </ul>
<i>Critères, indicateurs</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de PLC participant aux réunions, aux Conseils de Classe...</li> <li>- Nombre de projets en commun.</li> <li>- Utilisation effective de Web-Ash en ligne par les PLC.</li> </ul>
<b>L2 : Mieux cerner les compétences des élèves et les aider à cerner leurs compétences :</b>	
<i>Moyens :</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilisation d'évaluations diagnostiques en 6<sup>ème</sup> et en 4<sup>ème</sup>.</li> <li>- Contrôle continu « sur table » pour valider les compétences du CFG en français, maths et histoire (au moins trois dans l'année scolaire)</li> <li>- Préparation à l'oral du CFG.</li> <li>- Utilisation de l'application WEB-ASH pour les compétences des élèves vers le LSU.</li> </ul>
<i>Critères indicateurs :</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réussites à l'oral du CFG , au DNB série Professionnelle ( ?).</li> <li>- Amélioration des compétences des élèves.</li> </ul>
<b>L3 : Établir une cohérence entre les livrets , les bulletins scolaires, le bilan annuel de SEGPA :</b>	
<i>Moyens :</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilisation de l'évaluation critériée, formative et formatrice.</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- « Bilan annuel » établi par le Directeur (avec l'aide des professeurs, cf application Web-Ash)</li> <li>- Abandon progressif de la note au profit des compétences (sauf pour les 3èmes)</li> </ul>
<i>Critères, indicateurs :</i>	-
<b>L4 : Permettre la réalisation des divers parcours du collégien : Avenir, Culturel et Artistique, Citoyen :</b>	
<i>Moyens :</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposition d'EPI dans chaque domaine et recherche de projets inclusifs communs avec des classes du collège « général ».</li> <li>- Lier le projet personnel de l'élève avec le parcours Avenir.</li> <li>- Développer les projets sur la Citoyenneté (cf P3)</li> <li>-</li> </ul>
<i>Critères, indicateurs :</i>	- évaluation des EPI menés et de la qualité des parcours proposés.

### **Troisième axe : Favoriser l'inclusion des élèves de la Segpa dans les classes ordinaires:**

La SEGPA n'est pas une structure indépendante isolée du reste du Collège et ne peut être perçue comme telle. En conformité avec la loi du 10 Février 2005, elle accueille des élèves en situation de handicap orientés par la MDPH après validation de la CDOEA. Elle représente pour ces élèves un lieu de scolarisation « ordinaire » et une réelle chance de construire un projet réaliste.

En plus de l'inclusion des élèves possédant un PPS, déjà pratiquée depuis des années, la Circulaire du 28 Octobre 2015 fait de la Segpa une « structure spécifique pour une meilleure inclusion des élèves ». La Segpa qui « permet la mise en oeuvre d'une pédagogie attentive aux élèves qui en relèvent, doit évoluer pour mieux répondre à leurs besoins éducatifs particuliers, aux attentes des familles, s'adapter davantage aux compétences des élèves.. » « L'inclusion peut favoriser l'évolution des compétences et influencer sur le comportement des élèves qui en bénéficient ».

Nous veillerons donc à :

<b>F1 : Favoriser les projets communs entre les classes de collège et la Segpa :</b>	
<i>Moyens :</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utiliser le biais des AP, EPI (cf L4)</li> <li>- Projets communs « générale/Segpa » : voyages, classes mélangées en 6<sup>ème</sup> en EPS et pour les projets.</li> </ul>
<i>Critères, indicateurs :</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bilan des AP.</li> <li>- Bilan des EPI et/ou projets communs.</li> </ul>
<b>F2 : Développer d'autres formes de collaboration entre professeurs (PE, PLP, PLC)</b>	
<i>Moyens :</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mener une réflexion sur la pratique de la langue vivante en Segpa.</li> <li>- Inviter de nouveau les PLC à venir en réunion de coordination.</li> </ul>
<i>Critères, indicateurs :</i>	- Fréquentation des PLC aux réunions de coordination.

<b>F3 : Permettre à chacun de trouver sa place dans le collège :</b>	
<i>Moyens :</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inclusion d'élèves en situation de handicap ( établissements spécialisés)</li> <li>- Inclusion d'élèves de l'ULIS, des non-francophones</li> <li>- Mini-stages « d'immersion » pour de futurs élèves (d'établissement, de collège)</li> <li>- Communiquer notre projet vers les partenaires extérieurs ( REP, collèges, ESMS etc...) sous la forme d'une plaquette de présentation de la structure.</li> </ul>
<i>Critères, indicateurs :</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- nombre d'inclusions</li> <li>- qualité des inclusions ( réussites et échecs)</li> </ul>

**Évaluation/réajustement du projet** : Une évaluation du présent projet sera effectuée a minima à la fin de chaque année scolaire et si possible en cours d'année afin de le réajuster.